

Rapport annuel



2 0 0 3

Groupe CDG

Rapport annuel

Régime Collectif d'Allocation de Retraite
Groupe Caisse de Dépôt et de Gestion

Riad Business Center
Avenue Annakhil
Hay Riad B.P. 21 73 - Rabat

Tél. : 037 71 81 81

Fax : 037 71 39 51

www.rcar.ma
rcar@rcar.ma

2 0 0 3

Sommaire

Edito	3
Les travaux du comité de Direction 2003	4
Les indicateurs clés de l'activité du RCAR en 2003	6
Les Faits Marquants 2003	14
Comité de Direction	16
Organisation	17

Encore une année où nos managers et collaborateurs ont été fortement sollicités pour réaliser dans des délais records, le transfert de deux grandes caisses internes de Retraite, à savoir, la LYDEC et l'ODEP vers le RCAR. Des travaux d'études techniques, des dispositions organisationnelles, une productivité accrue ainsi qu'une large communication en direction de ces nouveaux partenaires et affiliés, ont été les faits saillants de cette intense activité. Devant ce succès, je tiens à renouveler l'expression de mes remerciements pour la qualité du travail accompli.

Sur le plan des résultats, le RCAR, tous régimes confondus, a clôturé l'exercice 2003 avec un excédent de 2 086,97 MDH contre 1 716,85 MDH, en hausse de 21,56 %. Conformément aux textes régissant ce régime, ce résultat est entièrement affecté aux deux fonds de la répartition (le fonds de péréquation pour le Régime Général et la réserve de sécurité pour le Régime Complémentaire) qui ont pour attribution, entre autres, la revalorisation des pensions servies par le régime.

Par rapport au volet de la gestion financière, la valeur du portefeuille des placements du RCAR s'est élevée à 31.252,11 MDH contre 24.734,25 MDH, en progression de 26,35 %. Ce portefeuille, dont le principal bénéficiaire est le trésor public avec plus de 84 %, a généré des produits de placement pour 2.275,59 MDH, en hausse de 13,8 % par rapport à l'exercice précédent. Enfin, le taux de rendement global des placements, après couverture des charges financières, s'établit à 6,24 % contre 7,14 % en 2002.

Sur le plan de management, la simplification des procédures et la dématérialisation des échanges avec nos partenaires représentent à coup sûr un choix irrévocable basé sur une gestion moderne.

Ces objectifs stratégiques pour notre institution se sont matérialisés cette année par la concrétisation de nombreux projets tels que la Lecture Automatique des Documents (LAD), la mise en place de l'éditique ainsi que le développement de l'information et de nombreux services en ligne sur le site Internet www.rcar.ma ou encore via notre centre d'appel « centre de relations client ».

Dans les années à venir, nous allons continuer à jouer notre rôle d'acteur majeur dans la stratégie de réforme du secteur de la retraite mise en œuvre par les pouvoirs publics à travers :

- le positionnement du RCAR dans le cadre de la réforme de la retraite en tant que deuxième pilier (capitalisation obligatoire).
- la poursuite du processus d'intégration des caisses internes de retraite avec la finalisation en 2004 des conventions d'absorption avec la REDAL et AMENDIS. De même, les contacts sont en cours avec l'ONE et l'OCP pour la reprise de leurs caisses respectives.
- l'extension du régime aux autres travailleurs assujettis mais non encore affiliés au régime, notamment les personnels de la Promotion Nationale, des habous, etc.

Autant de chantiers qui demanderont à coup sûr toutes les potentialités de notre institution.



Mohammed Larbi NOUHA
Directeur du Pôle Prévoyance et
Promotion de l'Épargne

Les travaux du comité de Direction 2003



Le Comité de Direction du Régime Collectif d'Allocation de Retraite (RCAR) s'est réuni le mardi 19 octobre 2004, sous la présidence de Monsieur Mustapha BAKKOURY, Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG).

L'ordre du jour :

- Examen du rapport d'activité de l'exercice 2003,
- Approbation du bilan et des comptes sociaux 2003,
- Divers :
 - Intégration des caisses internes de retraite au RCAR
 - Le Bilan actuariel du RCAR,
 - Les Axes de modernisation de l'institution
 - Les Indicateurs du régime à fin septembre 2004.

Les décisions prises :

1. Approbation par le Comité de Direction des comptes relatifs à l'exercice 2003.
2. Validation du bilan actuariel du régime au titre de l'année 2003,
3. Autorisation de la poursuite du processus d'intégration des caisses internes tout en assurant la neutralité actuarielle.
4. Appui au programme de modernisation dans lequel s'est engagé le RCAR.

Régime Général

Nombre d'affiliés actifs	: 217 398	(- 9,2%)
Nombre de pensionnés	: 44 504	(+6,54%)
Montant des cotisations	: 957,34 MDH	(+ 8,5%)
Montant des prestations payées	: 848 MDH	(+33 %)
Montant transféré à la CMR	: 65 MDH	(+38%)
Total actif du bilan	: 39 822 MDH	(+24%)
Produits financiers	: 2 270 MDH	(+14%)
Résultat de l'exercice	: 2 086 MDH	(+22%)
Taux de rendement	: 6,24% contre 7,14%	

Régime Complémentaire

Affiliés cotisants	: 3 368	(+34%)
Montant des cotisations	: 17 MDH	(+21%)
Portefeuille	: 79 MDH	(+33%)
Total du bilan	: 105 MDH	(+23%)

Les indicateurs clés de l'activité du RCAR en 2003



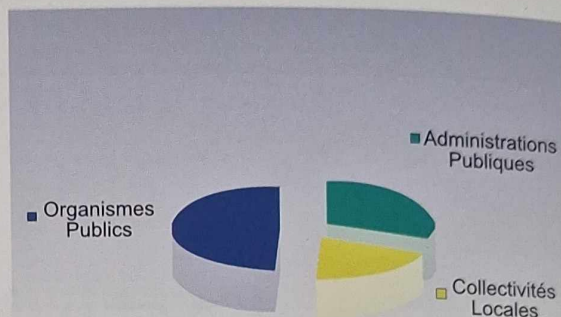
Les indicateurs clés de l'activité du RCAR en 2003

Les employeurs adhérents

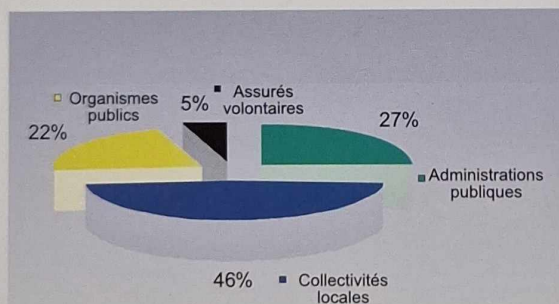
En 2003, le RCAR a enregistré 145 nouvelles adhésions, ce qui porte le nombre d'employeurs adhérents ayant transmis leurs déclarations au régime général du RCAR à 3 507, réparti comme suit :

Administrations publiques :	932
Collectivités locales :	1 711
Organismes publics :	764
Assurés volontaires :	100

Répartition de la population par catégorie d'employeurs



Répartition par catégorie d'employeurs



Effectif des affiliés par catégorie d'adhérents

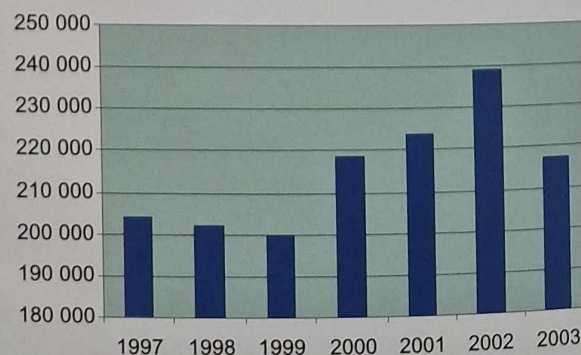
Catégorie adhérents	2003		2002	
	Nombre	%	Nombre	%
Administrations Publiques	66.841	30,8	91.898	38,4
Collectivités Locales	43.766	20,1	45.641	19,1
Organismes Publics	106.691	49,1	101.694	42,5
Assurés Volontaires	100	-	100	-
TOTAL	217.398	100,0	239.333	100,0

Les affiliés actifs

L'effectif des affiliés, au 31 décembre 2003, se chiffre à 217 398 contre 239 333, en baisse de 9,2 %, par rapport à l'année précédente. Cette baisse, qui concerne essentiellement les effectifs des administrations publiques, s'explique par la cessation d'activité des agents occasionnels et contractuels de l'Etat dont les contrats arrivent à terme.

La population des affiliés est composée de 20% de femmes et de 80% d'hommes avec un âge moyen de 40 ans.

Evolution des affiliés cotisants



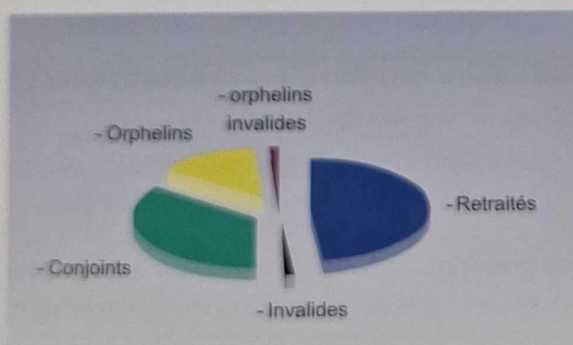
Les pensionnés

Le nombre total de bénéficiaires de pensions s'élève à 44 504, en progression de 6,54% par rapport à l'exercice précédent. Le montant total de pensions allouées à ces bénéficiaires s'élève à 906,63 MDH contre 866,62 MDH un an auparavant pour un montant de provisions mathématiques de 10 928,26 MDH.



Catégorie	Effectif	Pension MDH	Prov. Math. MDH	Pension Moy. DH
- Retraités	20.659	610,91	7.372,59	29.715
- Invalides	559	11,90	174,30	21.295
- Conjointes	15.184	140,48	1.421,87	9.250
- Orphelins	5.986	31,83	150,07	5.317
- orphelins invalides	419	3,74	61,55	8.920
Total	42.707	798,86	9.180,38	-
Pensionnés LYDE C	1.797	107,77	1.747,88	61.650
Total Général	44.504	906,63	10.928,26	-

Répartition de la population des pensionnés



Les indicateurs clés de l'activité du RCAR en 2003

La situation financière en 2003

En 2003, les cotisations et contributions recouvrées se sont élevées à 957,34 MDH, en progression de 8,48%, due à la prise en charge de nouveaux affiliés cotisants, notamment le personnel de la Régie des Tabacs dont la Caisse de retraite a été transférée au RCAR.

Le montant total de pensions allouées cette année, s'élève à 906,63 MDH, contre 666,62 MDH un an auparavant pour un montant de provisions mathématiques de 10 928,26 MDH.

Concernant le transfert à la CMR, Les sommes transférées durant l'année sous revue s'élèvent à 64,98 MDH au lieu de 47,25 MDH l'an dernier.

Le montant des produits de placement se chiffre à 2 270,49 MDH contre 1 995,47 MDH un an auparavant. Ces produits sont détaillés comme suit :

Revenus des placements :	1 698,07 MDH
Profits sur réalisation de placements :	355,15 MDH
Reprise sur la réserve de capitalisation :	0,64 MDH
Produits non courants :	2,55 MDH
Autres produits :	214,06 MDH

Le montant des charges de placements se chiffre à 999,73 MDH contre 843,63 MDH en 2002, ventilé comme suit :

Charges de capitalisation :	315,16 MDH
Perte/réalisations de placements :	116,23 MDH
Dotations sur placements :	99,21 MDH
Frais de gestion des placements :	19,86 MDH
Charges non courantes :	449,27 MDH

Compte tenu des intérêts crédités aux provisions mathématiques pour 370,27 MDH et des frais généraux pour un montant de 50,41 MDH, l'excédent financier de l'exercice se chiffre à 850,08 MDH contre 914,12 MDH un an auparavant.

Le résultat du RCAR a atteint 2 086,49 MDH en 2003, en hausse de 21,64%.

Bilan

Augmentation des ressources du régime général

Au terme de l'exercice 2003, les ressources du régime général se sont élevées à 39 822,11 MDH contre 32 080,51 MDH en 2002, en augmentation de 24,1 %.

Les ressources du régime général sont constituées essentiellement des fonds réglementaires et des provisions techniques, 50 % et 31 % de la structure des ressources.

Les fonds réglementaires pour 19 969,01 MDH sont constitués du :

- Fonds vieillesse : 8 121,15 MDH
- Fonds de péréquation : 11 847,86 MDH

Les provisions réglementées sont constituées de la réserve pour dépréciation des valeurs de placement qui s'élève à 1 904,94 MDH contre 1 490,08 MDH en augmentation de 414,86 MDH ou 27,8 % par rapport à 2002.

Les provisions pour risques et charges ont été portées à 684,35 MDH, en hausse de 5,2 %.

Les provisions techniques destinées à faire face aux engagements du RCAR à l'égard de ses pensionnés atteignent 12 323,89 MDH contre 9 027,75 MDH en 2002, soit un accroissement de 3 296,14 MDH ou

36,5% qui s'explique par la prise en charge des portefeuilles des pensionnés de la Régie des tabacs et de la Lydec.

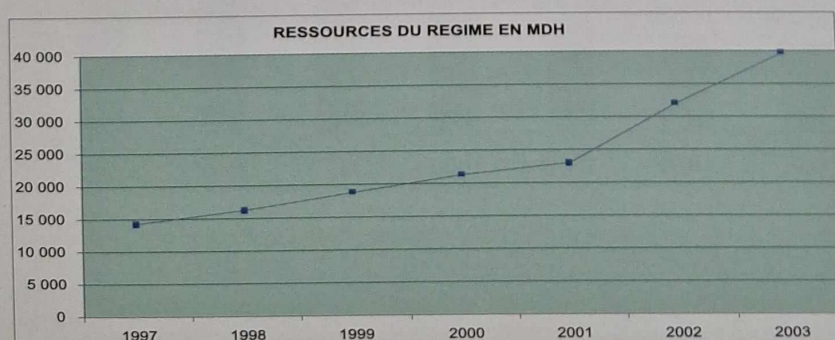
Les dettes du passif circulant, pour un montant de 4 939,84 MDH contre 5 211,52 MDH l'an passé, sont constituées essentiellement des versements sans engagements et des engagements sans versements en instance d'affectation, des livrets individuels des affiliés titularisés en instance de transfert au profit de la CMR et des provisions constituées pour affiliés atteints par la limite d'âge.

Le total des emplois du régime général (actif du bilan), avant amortissements et provisions pour 105,93 MDH, a atteint 39 928,05 MDH contre 32 176,72 MDH en 2002, en progression de 7 751,33 MDH ou 24,1 % :

Le montant des placements se chiffre à 31 173,54 MDH, soit 78 % du total des emplois.

Les créances de l'actif circulant s'élèvent à 5 586,36 MDH contre 5 357,44 MDH en 2002 et sont constituées essentiellement des créances sur adhérents pour 3 913,40 MDH, des créances sur l'Etat pour 637,60 MDH, et des comptes de régularisation actif qui représentent le prorata des intérêts courus et non échus pour un montant de 964,84 MDH.

Enfin, la trésorerie - actif, constituée essentiellement des dépôts en compte courant à la CDG, atteint 2 982,83 MDH contre 1 973,05 MDH en 2002, soit une hausse de 1 009,78 MDH ou 24,1 %.



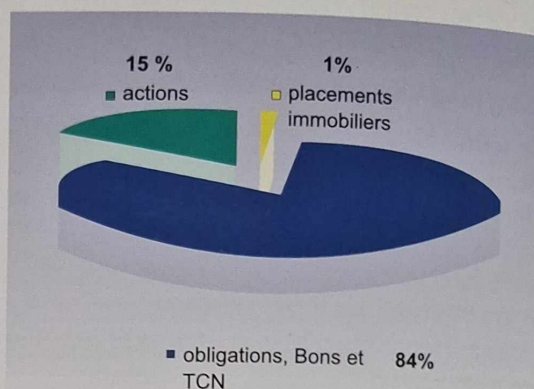
Les indicateurs clés de l'activité du RCAR en 2003

Placement et structure du portefeuille

Le portefeuille des bons, obligations et TCN, évalué au prix d'acquisition, a atteint 26 271,16 MDH, soit 84,27% du total des placements contre 20 980,16 MDH en 2002, soit un accroissement de 5 291,00 MDH ou 25,2 %.

S'agissant de l'intervention du RCAR dans le domaine immobilier, les investissements sont passés à 303,22 MDH contre 286,5 5 MDH en 2002, en hausse de 5,82 %.

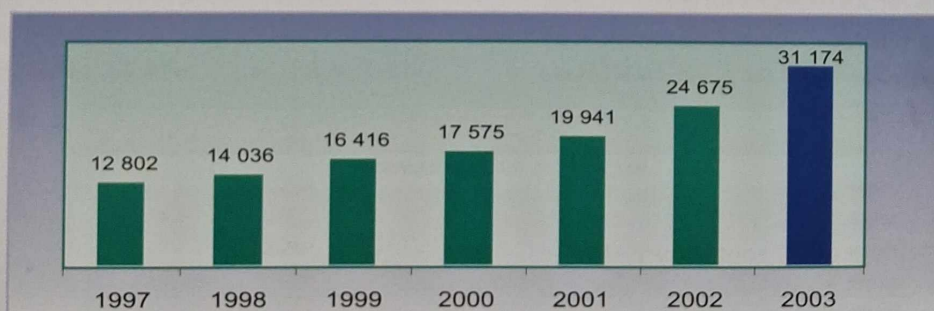
Répartition du portefeuille de placements



Rendement des placements financiers

Le taux de rendement global des placements, après couverture des charges financières, s'établit à 6,24% contre 7,14% l'année précédente. Enfin, le ratio de couverture des engagements se chiffre à 106,62 % contre 106 % un an auparavant.

Evolution des placements



Régime complémentaire

Au niveau des recouvrements, un montant de 17 MDH a été collecté par le régime au titre des cotisations et contributions contre 13,85 MDH pour l'année 2002.

Le régime a par ailleurs, procédé au paiement des pensions d'un montant de 1,95 MDH au profit de 234 bénéficiaires.

Bilan

Les ressources de ce Régime s'élèvent à 105 MDH contre 85,24 MDH un an auparavant, en augmentation de 22,83 %.

Ces ressources comprennent :

Les fonds réglementaires constitués :

- du fonds de capitalisation :

47,03 MDH contre 38,89 MDH

- de la réserve de sécurité :

28,42 MDH contre 27,15 MDH.

Les provisions techniques, destinées à faire face aux engagements du Régime à l'égard de ses pensionnés, atteignent 26,17 MDH contre 16,50 MDH l'année dernière en hausse de 58,6 %.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 2,98 MDH contre 2,64 MDH l'année précédente.

Les dettes du passif circulant, représentant les charges à payer, se chiffrent à 0,10 MDH contre 0,05 MDH en 2002.

Le total des emplois atteint 104,70 MDH contre 85,24 MDH en 2002, en progression de 22,83 %.

Les placements financiers représentent près de 75 % des emplois du Régime et sont constitués des obligations et bons d'Etat. Ainsi, le portefeuille des

valeurs mobilières, évalué au prix d'acquisition, a augmenté de 33,3 %, d'une année à l'autre passant de 58,95 MDH à 78,57 MDH.

Les créances de l'actif circulant s'élèvent à 4,90 MDH contre 5,09 MDH et sont constituées essentiellement des créances sur l'Etat pour 2,85 MDH et le prorata des intérêts courus et non échus des placements pour 2,02 MDH.

La trésorerie, constituée essentiellement des dépôts en compte courant à la CDG, se chiffre à 21,22 MDH contre 21,20 MDH en 2002, en légère hausse de 0,09 %.

Le montant des produits de placement s'élève à 5,10 MDH tandis que les charges financières atteignent 2,59 MDH et sont constituées des dotations non courantes et des intérêts crédités aux livrets individuels, contre respectivement 4,50 MDH et 1,80 MDH un an auparavant. Le montant des frais généraux s'élève à 0,56 MDH contre 0,37 MDH en 2002.

Enfin, l'excédent de l'exercice se chiffre à 0,48 MDH, entièrement viré à la réserve de sécurité contre 1,58 MDH l'an passé.

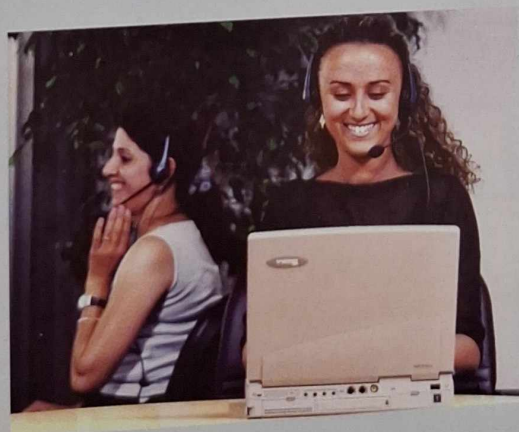
Les indicateurs clés de l'activité du RCAR en 2003

Bilan de l'exercice 2003

ACTIF		(Chiffres en DH)	
	Brut	Amort/provis	Net
ACTIF IMMOBILISÉ			
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	6 676 695,55	3 920 681,38	2 756 014,17
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 524 264,01	2 579 673,81	8 944 590,20
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	125 509 359,16	31 476 223,77	94 033 135,39
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
(autres que placements)	41 613 067,05		41 613 067,05
PLACEMENTS	31 252 111 202,29	62 075 236,71	31 190 035 965,58
ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)			
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	5 591 255 006,14	5 875 340,09	5 585 379 666,05
TRESORERIE			
TRESORERIE-ACTIF	3 004 054 898,47		3 004 054 898,47
TOTAL GENERAL	40 032 744 492,67	105 927 155,76	39 926 817 336,91

PASSIF		(Chiffres en DH)
FINANCEMENT PERMANENT		
FONDS REGLEMENTAIRES		20 044 459 948,80
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES		1 904 941 284,44
DETTES DE FINANCEMENT		78 929,36
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES		683 298 217,16
PROVISIONS TECHNIQUES		12 350 066 124,35
PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)		
DETTES DE PASSIF CIRCULANT		4 939 934 727,34
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		4 038 105,46
TRESORERIE		
TRESORERIE-PASSIF		
TOTAL GENERAL		39 926 817 336,91

Les Faits Marquants 2003



Les Faits Marquants 2003

25 ans au service de la prévoyance

Le Régime Collectif d'Allocation de Retraite, institution de prévoyance sociale gérée par la Caisse de Dépôt et de Gestion a célébré cette année son 25ème anniversaire.

Communication, information et qualité de service

Le RCAR a développé une communication de proximité au bénéfice de ses clients et partenaires. Une panoplie d'outils de communication et de contacts est développée avec les différents segments de clientèle, dans l'esprit d'une véritable démarche marketing.

Edition de périodiques de communication ciblés ou de guides d'information, mise en place du site web ou encore du centre d'appel RCAR.

- RCAR on line : Informations sur le régime, téléchargement de la documentation et des imprimés du RCAR, consultation en temps réel des situations vis-à-vis du Régime.

- Le centre de relations client: pour faciliter la communication envers sa clientèle, le RCAR a mis en place un outil permettant d'obtenir différents types d'informations: demande d'attestation, simulation ...

- Publication de « Rissalat Aniddam » lettre d'information aux pensionnés éditée en arabe, deux fois par an et du guide du client RCAR.

• Les campagnes d'information : l'écoute direct du client

Cette année, les campagnes d'information ont concerné toutes les catégories de partenaires:

- affiliés cotisants: 44 000 personnes concernées,
- adhérents: 10 séminaires et 195 réunions de régularisation ont été organisés.

Site Web RCAR
www.rcar.ma



Les opérations de mailing : un outil de contact personnalisé.

- Lettre d'information au profit des nouveaux clients relevant du régime interne de retraite de la Régie des Tabacs absorbé par le RCAR.
- Lettre d'incitation au choix des virements comme mode de paiement, au profit des clients RCAR : 22 000 lettres
- Edition de bulletins avec une périodicité mensuelle, soit 84 293 bulletins transmis durant l'année 2003.

Management et modernisation des outils de production :

2003 l'année NTIC par excellence

Lecture automatique des documents :

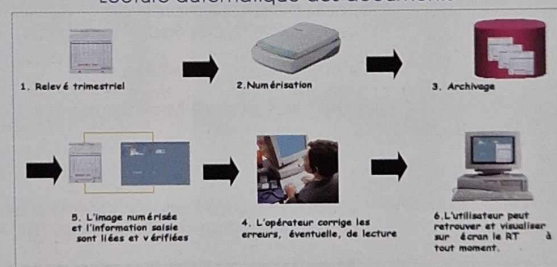
- Rapidité dans l'exploitation et le traitement des données,
- Sécurité et fiabilité des informations en raison de l'élimination de certaines tâches manuelles,
- Amélioration de la qualité de service rendu aux clients,
- Gain de productivité remarquable (travail d'une journée de saisie réalisé seulement en 45 mn).

Courrier Dynamique

Mise en place d'un logiciel Bdoc Mail de gestion du courrier dynamique offrant :

- Un courrier en langue bilingue (arabe et français),
- Un courrier intégrant des états informatiques (bulletins de position, situations de comptes ...), des lettres personnalisées avec contrôle des données (nom, adresse, montants ...), une visualisation au fur et à mesure avant validation et impression sur imprimante locale ou centrale.
- Un courrier en temps réel ou par batch.

Lecture automatique des documents



Comité du Direction



PRESIDENT :

Mustapha BAKKOURY

Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion

MEMBRES :

Driss MOULINE conseiller à la Cour Suprême

Mohamed MELIANI représentant de Monsieur le Premier Ministre

Thami EL BARKI, Sidi Mohammed SABAH
représentant Monsieur le Ministre des Finances et de la Privatisation

Aïcha BENOMAR représentant Monsieur le Ministre de l'Emploi et
de la formation professionnelle

Mahjoub NASRATI représentant Monsieur le Ministre de
l'Équipement et du Transport

Mohamed BENHOUMANE représentant Monsieur le Ministre de
l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes

Bouchaïb ATIF représentant Monsieur le Ministre de l'Intérieur

Mohamed CHAHIB représentant de Monsieur le Ministre chargé de
la Modernisation des Secteurs Publics

4 Représentants des affiliés:

Idriss BOUNOUAR Municipalité de SALE-LAAYADA

Lahassan AWASSAF Ministère Délégué auprès du Premier Ministre
Chargé des Affaires Économiques et des Affaires Générales, RABAT

Mostafa FOUAD Institut Supérieur de Commerce et
d'Administration des Entreprises (ISCAE), Route de Nouasseur, Casablanca

Abdelfattah KADIMI Direction de la Privatisation Ministère des Finances et de
la Privatisation, Rabat.

DIRECTION:



Mohammed Larbi NOUHA

Directeur du Pôle Prévoyance et Promotion de l'Épargne à la CDG



Omar ALAMI AROUSSI

Directeur du RCAR



Moulay Ahmed CHERKAOUI

Directeur Support Prévoyance



Younès BENABDELLAH

Directeur Développement Prévoyance



Rédaction
DDP-communication RCAR

Conception
Communication RCAR - Folio

Photothèque
RCAR

Impression
Imprimerie FOLIO

Téléchargeable sur internet : www.rcar.ma



AnyScanner

